

L'arme et la Paix

Journal trimestriel édité par l'association Initiatives Citoyenneté Défense - Octobre 2014 - n°29

ÉDITO

Légitimes défiances

Que d'événements depuis le double numéro de mai de *l'arme et la Paix* consacré à l'Europe. Une forte défiance s'est de nouveau exprimée contre les politiques européennes en cours. Faute d'une autre orientation et d'une adhésion citoyenne retrouvée, le danger porté par certains courants populistes et nationalistes s'accroît.

Ce furent ensuite les massacres perpétrés à Gaza par l'armée israélienne. Malgré une opinion publique de plus en plus rétive à ces crimes de guerre (difficile de faire prendre des vessies pour des lanternes avec internet), l'exécutif français exprima aussitôt son soutien à cette opération, puis déploya ses efforts à l'ONU pour freiner l'envoi d'une mission d'enquête internationale sur place – écasant ainsi l'image de la France. Les coopérations militaires avec Israël sont toujours au beau fixe (les USA ont même livré pour 1 milliard de dollars d'armes à l'armée israélienne, en plein conflit, afin qu'elle « *ne manque de rien* »). Un bilan détaillé est présenté en page 2, avec le recul permis par le temps. On y découvrira ensuite un tour d'horizon des principaux territoires occupés dans le monde.

La fracture ukrainienne s'est accentuée cet été avec une opposition de plus en plus consommée entre la population de l'Est, soumise aux bombardements de sa propre armée, et des mouvements nationalistes de plus en plus radicalisés. Au moment où l'Ukraine vient d'annoncer son « *passage aux normes de l'OTAN* », on devine bien les desseins de certains. Mais on peut s'interroger sur l'intérêt de l'Europe et de la France à soutenir une politique de la force qui n'a apporté aucun résultat sur le terrain – les élections législatives d'octobre ne régleront rien - et déjà causé la mort de 3700 personnes. A propos ; vous avez dit propagandes ? Rappel de quelques fondamentaux, en page 3...

Un bras de fer à grande échelle entre les USA et les BRICS se poursuit toujours sous nos yeux ; quelques éclairages en pages 7 et 8.

Enfin, à l'heure du chaos en Syrie, en Irak, en Libye et dans le Sahel, les récentes OPEX (opérations extérieures) de la France font l'objet d'interrogations. Nous ouvrirons donc le débat citoyen sur ces questions, hors de toute démagogie et dans l'esprit de responsabilité qu'est celui de notre association. Premier rendez-vous le 4 décembre à Grenoble.

Très bonne lecture, et merci de votre soutien.

■ Denis Anselmet

Débat public le jeudi 4 décembre

L'association Initiatives Citoyenneté Défense organise le jeudi 4 décembre 2014 à 20 heures au Ness (3, rue Très Cloîtres à Grenoble – tram Sainte-Claire/Les Halles) un débat citoyen sur le thème des *Opérations Extérieures* (OPEX) de notre pays, de leurs bilans et de leurs coûts. Après une courte introduction destinée à nourrir et à lancer les échanges, la parole sera donnée au public. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.



LE SURVOL D'EVO MORALES...

En refusant à l'avion du président Bolivien le survol du territoire français (parce qu'Edward Snowden aurait pu s'y cacher...), Messieurs François Hollande et Laurent Fabius avaient placé la France sous les doubles feux de la réprobation et de la risée internationales. Tandis que l'exécutif de notre pays n'en finit pas de battre des records d'impopularité, Monsieur Evo Morales vient d'être élu pour la troisième fois – et dès le premier tour - président de la Bolivie. Il devient ainsi le plus ancien président en exercice du continent sud-américain. Comme ça, à chacun ses records.

Alors qu'il déclarait, à l'annonce de son élection : « *Aujourd'hui nous sommes dignes. Plus jamais nous ne serons mendiant, ni humiliés* », Monsieur Morales semblait presque “survoler” l'histoire. Nul doute que Messieurs Hollande et Fabius l'auraient bien invité à venir voler un peu au-dessus de la France.

LA “SOLUTION” MILITAIRE ISRAÉLIENNE A GAZA : DE LOURDES CONSÉQUENCES HUMAINES

Bande de Gaza : les destructions de juillet-août 2014

Le 7 juillet 2014 l’armée israélienne a lancé dans la bande de Gaza l’opération militaire nommée “*bordure protectrice*” qui visait, comme son nom l’indique, à améliorer la sécurité de ses frontières en réduisant les capacités militaires du Hamas : menaces liées aux tirs de roquettes puis aux réseaux de tunnels menant depuis le territoire palestinien jusque dans les agglomérations israéliennes jouxtant Gaza. Les politiques et militaires aiment aujourd’hui donner à ce genre d’opération un nom politiquement correct facilitant la communication au grand public. Cependant, au vu des pertes civiles qui en ont résulté mais aussi des dégâts occasionnés aux logements et aux infrastructures, “*Fureur destructrice*” semblerait plus adapté.

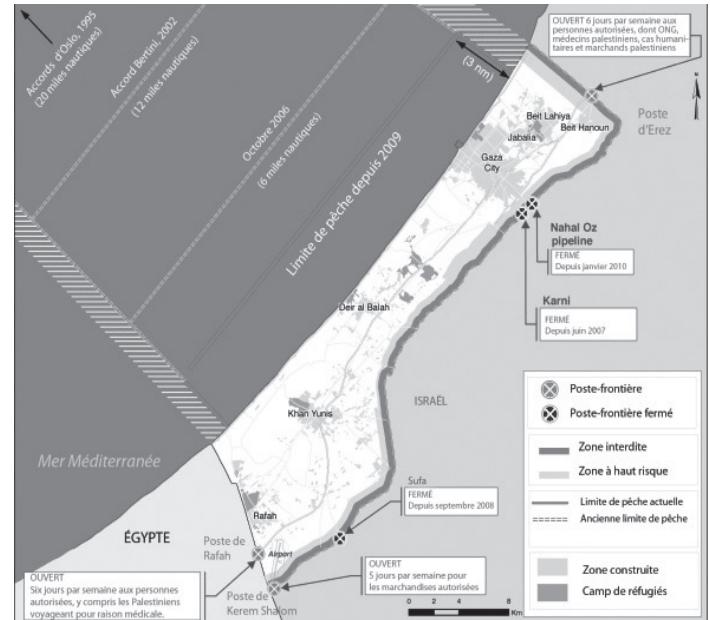
Le rapport des Nations Unies “*Gaza crisis appeal*” de septembre 2014 situe en effet d’emblée les enjeux : « *Les bombardements et les opérations militaires au sol ont conduit à un très fort taux de morts civils, de larges destructions et dévastations et des déplacements à grande échelle sans précédent dans la bande de Gaza depuis au moins le début de l’occupation israélienne en 1967* »⁽¹⁾. Il est vrai que les combats et surtout les bombardements ont été particulièrement violents et se sont déroulés pour l’essentiel dans une zone urbaine et densément peuplée.

La bande de Gaza est en effet une étroite bande littorale frontalière avec l’Égypte n’excédant pas 365 km² pour une largeur de 6 à 12 km et dont les limites actuelles datent de 1948. Elle fut administrée par l’Égypte puis occupée par Israël de 1967 à 2005. Sa population est estimée aujourd’hui à 1,8 millions d’habitants conduisant à l’une des plus fortes densités de population au monde : plus de 4.700 hab/km². Le territoire est soumis à un blocus imposé par Israël et l’Égypte, depuis sa prise de contrôle par le Hamas en 2007.

Le blocus de la bande de Gaza.

Entre le début des opérations militaires et l’accord de cessez le feu de la fin du mois d’août se sont écoulés 50 jours d’un conflit dévastateur, au bilan particulièrement lourd :

- plus de 1.473 civils palestiniens tués dont 501 enfants et 257 femmes,
- plus de 11.100 Palestiniens blessés dont 3.474 enfants et 2.088 femmes (sans parler des blessures psychologiques notamment pour les enfants),
- 500.000 déplacés au plus fort des combats, qui étaient encore un peu plus de 60.000 début septembre,
- environ 5 % des habitations rendues inutilisables, laissant près de 108.000 personnes sans logement,
- des dégâts aux infrastructures sans précédent, laissant presque toute la population sans accès aux services de base tels que l’électricité, l’eau potable ou les soins,
- de très nombreuses écoles détruites ou endommagées.



D’après “*Gaza in 2020 : a liveable place ?*”, rapport de l’ONU d’août 2012.

Une intervention militaire aux conséquences probablement désastreuses à court et à moyen terme. Il y a bien sûr les pertes humaines mais du côté matériel les habitations et les infrastructures détruites seront d’autant plus longues à reconstruire ou à remettre en état que le blocus limite l’importation des matériaux de construction. La population de Gaza va souffrir durement de cette brutale accentuation de sa précarité économique et sociale, qui diminue d’autant l’espoir d’une vie meilleure. Et cela ne va faciliter ni la mise en place d’un véritable processus de paix ni la résolution des problèmes de fond permettant la construction d’un avenir commun entre les peuples israélien et palestinien. Encore une fois la “solution” militaire, après l’épuisement de ses moyens, n’aura pas apporté grand chose si ce n’est la mort, la destruction et la satisfaction de quelques politiciens alors que d’autres chemins sont à l’évidence possibles.

. ■ Marc DOREL

⁽¹⁾ « *The bombardment and military ground operations have resulted in a very high civilian death toll, huge destruction and devastation of civilian buildings and infrastructure, and large scale displacement, unprecedented in the Gaza Strip since at least the start of the Israeli occupation in 1967.* »

GUERRE Propagande

PRINCIPES ÉLÉMENTAIRES DE PROPAGANDE DE GUERRE OU COMMENT FAIRE AVALER LA GUERRE AUX PEUPLES DES PAYS DÉMOCRATIQUES (OU S'AFFICHANT COMME TELS)

Mais comment un tel livre « *Principes élémentaires de propagande de guerre – Utilisables en cas de guerre froide, chaude ou tiède...* » (écrit en 2001 – Editions Aden, réédité depuis lors) alerte, documenté, convaincant, a-t-il pu, jusqu'ici, échapper à l'attention des militants de la paix ? A lire toutes affaires cessantes. On n'écouterait plus jamais aucune justification d'aucune guerre, notamment de la part des politiques, de la même façon.

Son auteur, Anne Morelli, professeure à l'Université de Bruxelles, s'est déjà fait un nom comme avocate intransigeante de la laïcité. Avec cet ouvrage, elle nous propose une grille de lecture, définitive, de tout argumentaire d'entrée en guerre, qui fonctionne en toute occasion, comme elle le démontre avec brio. A la vérité, elle n'a pas inventé toute seule ce décodage de l'argumentaire belliciste. Elle s'appuie, pour ce faire, sur la sagacité d'un pacifiste beaucoup plus ancien, le Britannique Arthur Ponsonby (Baron et Lord, et néanmoins député travailliste), qui s'était opposé avec une belle vigueur à l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne en 1914. C'est lui qui, le premier, a démonté (*Falsehood in Wartime – 1928*) de manière systématique la rhétorique de la justification de la guerre, indispensable depuis qu'elle n'est plus entièrement un "jeu de princes", depuis que les dirigeants sont tenus de gagner une forme d'adhésion, au moins élémentaire et passive, de la part des populations qu'ils dirigent à l'entreprise mortifère qu'ils déclenchent. Et il s'agit, naturellement, une fois le conflit armé engagé, de maintenir ce niveau d'adhésion à un niveau suffisant, notamment lorsque les morts commencent à s'amonceiller et les privations à faire souffrir le pays.

Comme les commandements bibliques, ces « principes élémentaires » sont au nombre de 10 :

- 1) Nous ne voulons pas la guerre.
- 2) Le camp adverse est seul responsable de la guerre.
- 3) Le chef du camp adverse a le visage du diable (ou "l'affreux de service").
- 4) C'est une cause noble que nous défendons et non des intérêts particuliers.
- 5) L'ennemi provoque sciemment des atrocités et, si nous commettons des bavures, c'est involontairement.
- 6) L'ennemi utilise des armes non autorisées.
- 7) Nous subissons très peu de pertes ; les pertes de l'ennemi sont énormes.
- 8) Les artistes et les intellectuels soutiennent notre cause.
- 9) Notre cause a un caractère sacré.
- 10) Ceux (et celles) qui mettent en doute notre propagande sont des traîtres.

Le mérite d'Anne Morelli est de passer en revue les argumentations des dirigeants (les plus divers) des pays entrés en guerre depuis plus d'un siècle à travers ce crible. Et ce



Anne Morelli est une historienne Belge, spécialisée de l'histoire des religions et des minorités. Elle est directrice du Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité de l'Université libre de Bruxelles

n'est pas triste. Tout, absolument tout, passe par cette grille. Tous les argumentaires sont mis à nu, sans grandes différences, au demeurant, entre ceux des dirigeants des pays démocratiques et ceux des autocrates ou dictateurs de tout poil (lesquels se sentent, eux aussi, obligés de maintenir le moral des troupes et de l'arrière à un niveau convenable). C'est avec beaucoup de verve qu'elle cloue G.W. Bush au pilori (c'était facile) pour son entrée en guerre en Irak. Mais beaucoup d'autres dirigeants occidentaux (parmi lesquels des Français) ne sont nullement épargnés.

Seule restriction possible à formuler à l'endroit de cet ouvrage, sinon essentiel : son auteur ne semble pas faire de grande différence entre agressés et agresseurs, entre victimes d'oppressions, d'occupations, d'injustices de toutes sortes et leurs oppresseurs, leurs bourreaux. Elle les renvoie quasiment dos à dos, effaçant par là-même la notion de "guerre juste" (ou justifiée ?), donc de résistance légitime. Cela peut se discuter, même chez les militants de la paix.

Dans tous les cas, un ouvrage à lire non seulement par les pacifistes, mais aussi par les journalistes sérieux (si, il y en a et, au-delà, par tous les téléspectateurs, auditeurs de radio, lecteurs de journaux, bref par tous les citoyens, cela fait du monde.

■ Jean-Paul VIENNE
(Président du Comité Isère du Mouvement de la Paix)

DOSSIER

Territoires occupés

LES TERRITOIRES OCCUPÉS DANS LE MONDE

par Jean-Paul Vienne

Une dizaine de territoires dans le monde sont occupés par une force étrangère. Autant de poudrières sur lesquelles le monde est assis, sans que le droit international puisse les désamorcer.

Du 27 au 31 janvier dernier, France Culture a eu l'idée, dans son émission « Les enjeux internationaux », de consacrer une série de comptes-rendus relatifs aux « territoires occupés », un sujet qui ne peut que concerner les militants de la paix, et qu'il convient d'étudier de plus près. Il en existerait une dizaine de par le monde, sans compter le cas de la Crimée venu s'ajouter depuis lors à cette liste. Entendons-nous bien : il ne s'agit là que des occupations de territoires par delà des frontières internationalement reconnues, notamment par l'ONU. Le concept est donc juridiquement plutôt bien encadré. Il n'est donc pas question d'évoquer ici des contentieux ancestraux ou figés depuis des décennies, comme, par exemple, Gibraltar entre le Royaume-Uni et l'Espagne, Presides entre l'Espagne et le Maroc, Kouriles entre la Russie et le Japon, Cachemire entre l'Inde et le Pakistan, etc... Il paraît qu'il faudrait compter ainsi plus de 24 000 km de frontières contestées dans le monde.

Ce sont là autant de causes de guerres froides, tièdes ou chaudes, qu'il faudra bien aborder une autre fois.

Tout le monde a, bien sûr, en tête la Palestine occupée, emblématique de toutes les occupations, et quotidiennement au centre d'une actualité tragique. Nous allons néanmoins nous intéresser, en outre, à cinq autres cas particuliers, souvent méconnus, rappelés par France Culture, ainsi qu'à un 6ème, tout récent, lui, chacun ayant sa spécificité. Pourquoi ces conflits durables, quel état des lieux ?

La Palestine

Le sujet étant largement traité par ailleurs, nous ne ferons ici que l'évoquer.

Les Territoires palestiniens occupés (6 500 km² – 4,5 millions d'habitants), c'est l'appellation la plus couramment utilisée – notamment par l'ONU (résolution 242 de 1967) – pour désigner les territoires de l'ancienne Palestine mandataire britannique, occupés par l'Egypte et la Jordanie de 1948 à 1967, puis par Israël à l'issue de la guerre des Six Jours en 1967. Le gouvernement israélien, quant à lui, parle de Judée et Samarie (des références bibliques) pour désigner la Cisjordanie et y voit un territoire disputé. Cette annexion de fait n'est pas reconnue par la communauté internationale. La Cour suprême d'Israël, quant à elle, ne parle pas de « territoires occupés », mais de « possession belligérante », les militaires israéliens, eux, de « zone ». Il s'agit essentiellement de la Cisjordanie et Jérusalem-Est; la



Soldats arméniens dans le Haut-Karabach, enclave arménienne en Azerbaïdjan.

résolution 58/292 du 14 mai 2004 de l'Assemblée générale des Nations Unies les qualifiant explicitement de « territoire palestinien occupé, incluant Jérusalem-Est ». Israël a implanté, en dépit d'innombrables résolutions de l'ONU et de la Convention de Genève, des colonies de peuplement (environ 500 000 colons) dans les territoires occupés, Israël faisant valoir que les Conventions de Genève ne peuvent s'appliquer dans la mesure où les territoires conquis en 1967 n'appartenaient pas à un État reconnu. Pour la communauté internationale, ces colonies sont illégales et constituent un fait accompli, régulièrement dénoncé lors des assemblées générales de l'ONU.

A cette heure, 127 états ont reconnu la Palestine comme Etat de plein droit, ainsi que l'UNESCO. L'ONU, quant à elle, lui a reconnu un statut d'état-observateur en 2012. Elle est aussi reconnue par le CIO depuis 1995.

Pour être complet, il faudrait également mentionner les hauteurs du Golan, également occupées, qui font, en droit, partie de la Syrie. Et il convient de traiter à part le cas de la bande de Gaza, certes évacuée en 2005, mais plus que jamais (à cette heure) sous contrôle d'Israël, qui lui impose une rigoureuse fermeture de ses frontières et un total blocus maritime.

Le Haut-Karabach (Arménie-Azerbaïdjan) (documentation François Thual)

L'occupation du Haut-Karabach (ou Nagorny-Karabagh) par l'Arménie renvoie directement au découpage des républiques

DOSSIER

Territoires occupés

fédérées par le pouvoir soviétique, qui obéissait au principe classique : "diviser pour mieux régner".

Le Haut-Karabach est un territoire azerbaïdjanais, très majoritairement peuplé d'Arméniens à l'origine, et qui n'est pas tout à fait contigu de l'Arménie, laquelle occupe depuis la fin de l'URSS non seulement ce haut-plateau mais les alentours.

Le territoire (superficie de deux départements français, 140 000 habitants) s'est auto-proclamé indépendant peu après la dissolution de l'URSS en 1991, ce qui a entraîné des "purifications ethniques" (un million de déplacés) et une série de d'affrontements armés (plusieurs milliers de victimes) avec l'Azerbaïdjan où il est enclavé, à l'avantage militaire de l'Arménie. Ce territoire sécessionniste cultive, de fait, les liens les plus étroits avec l'Arménie, qui le gère comme l'une de ses provinces. Un cessez-le-feu, toujours fragile, a été instauré en 1994, il y a donc une vingtaine d'années.

Pour tout compliquer géographiquement et éthniquement, un petit territoire de l'Azerbaïdjan - le Nakitchevan - se trouve "outre-terre", mais de l'autre côté de l'Arménie.

Une trentaine d'hommes meurent, chaque année, sur la ligne de cessez-le-feu et, surtout, aucun règlement définitif ne semble possible dans un proche avenir car, au delà de l'irrédentisme arménien, la région du Caucase est sensible pour la puissante Russie et pour tous les intérêts économiques liés à l'évacuation des hydrocarbures de la Caspienne.

L'Azerbaïdjan ne cesse de rappeler ses droits souverains sur ce territoire.

Le nord de Chypre (Turquie-Grèce)

(documentation Ilios Yannakakis)

La partition de Chypre (une colonie anglaise qui a acquis son indépendance en 1960) en 1974 résulte d'une tension croissante entre la communauté grecque majoritaire dans l'île et la minorité turque qui s'y était implantée durant l'Empire ottoman.

L'exacerbation du nationalisme grec, instrumentalisé par le régime totalitaire des colonels dans les années 1970 a conduit à un coup de force militaire de la part de la Turquie, au motif de protéger ses nationaux du régime dictatorial grec. Depuis cette période, elle occupe 30% du territoire au nord de l'île, suscitant de toutes pièces, en 1983, une République Turque de Chypre-Nord à sa botte. Cette entité, qui n'est reconnue que par la Turquie, bénéficie cependant des aides européennes... attribuées à la République de Chypre, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes.

Depuis lors, les Chypriotes grecs sont regroupés au Sud (750 000 habitants). Au Nord, se trouvent les Chypriotes turcs (250 000), auxquels il faut maintenant ajouter de nombreux immigrants de Turquie (120.000 colons). Diplomatiquement, l'État de Chypre du Nord est considéré par l'ONU et par le Conseil de l'Europe comme « occupé par la Turquie ». La Turquie y maintient près de 30 000 hommes de troupe.

En 2004, en vue de l'adhésion de la République de Chypre à l'Union Européenne, un plan de réunification, proposé par l'ONU (appelé *plan Annan*), a bien été soumis à référendum. Ce plan a, certes, été accepté par 65 % des Chypriotes turcs, car il permettait une reconnaissance légale de l'autonomie du territoire au sein de l'état chypriote, mais a été rejeté par 75 % de l'électorat chypriote grec parce qu'il limitait à 33 % le

nombre de réfugiés autorisés à rentrer chez eux et à récupérer leurs biens. La situation en est restée là.

Le Sahara occidental (Maroc-République arabe sahraouie démocratique)

(documentation Bruno Callies de Salies)

La question du Sahara occidental (266 000 km²) a surgi fin 1975, alors que Franco était en train d'agoniser. La Cour internationale de justice (ONU) venait d'adopter (le 16 octobre) le "principe d'autodétermination" pour cette colonie espagnole. Mais le royaume du Maroc allait aussitôt exprimer sa revendication sur ce territoire au moyen d'une Marche verte (le 6 novembre), au motif qu'il y avait eu des liens historiques d'allégeance avec des tribus. Les accords de Madrid (14 novembre) tentèrent d'organiser le partage du territoire entre Maroc et Mauritanie, après le départ des Espagnols en 1976. Mais la Mauritanie ne tarda pas à renoncer à ses prétentions.

La conséquence en fut une guerre (16.000 victimes) entre le Maroc et les Sahraouis (dont la représentation internationale porte le nom de RASD ; mais on parle plus fréquemment du Front Polisario, son expression politique sur le terrain). L'Algérie défend ostensiblement la cause du Polisario (ce qui entraîna la fermeture durable de la frontière terrestre entre Algérie et Maroc). Dans les années 80, un mur fut même érigé le long de l'ex-Sahara espagnol. Un cessez-le-feu fut instauré en 1991. Une mission de l'ONU, la MINURSO, (effectifs moitié militaires moitié civils en décembre 2013) fut créée la même année pour, notamment, organiser un référendum (indépendance ou intégration au Maroc), qui ne s'est toujours pas tenu à ce jour. Le Maroc (appuyé diplomatiquement par la France !) soutient le principe de l'autonomie, « unique solution ». Le Maroc y maintient quelque 40.000 hommes.

Une résolution sur le Sahara occidental a été adoptée le 29 avril dernier par le Conseil de sécurité de l'ONU. Peu contraintante, elle ne prévoit pas de système de contrôle des droits de l'Homme.

La RASD serait reconnue par environ 80 états (en Afrique et en Amérique du Sud), tandis qu'une trentaine de pays reconnaît les prétentions souveraines du Maroc sur ce territoire, que l'ONU, quant à elle, ne reconnaît pas.

L'Ossétie du Sud et l'Abkhazie (Russie-Géorgie).

La Géorgie, ex-république de l'Union Soviétique, située au sud du Caucase, a recouvré son indépendance en 1991. Le pays, qui connaît d'abord des difficultés économiques, s'engage avec légèreté, en août 2008, dans un conflit armé avec la Russie de Poutine et les milices armées indépendantistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud encouragées et armées par la Russie. La Géorgie perd cette guerre-éclair, et la Russie reconnaît ipso facto les États abkhaze et sud-ossète comme indépendants. Ils sont, de fait, tous deux militairement, économiquement et administrativement, totalement dépendants de la Russie, qui y place ses hommes. En dehors de la Russie, seuls le Nicaragua, le Venezuela et Nauru ont reconnu ces territoires comme indépendants. Le parlement géorgien déclare aussitôt l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud comme des « territoires sous occupation russe ».

Aujourd'hui encore, 20% du territoire géorgien reste occupé

DOSSIER

Territoires occupés

et contrôlé par les forces russes. La Russie a installé dans ces deux régions de nouvelles bases militaires avec un armement lourd. L'armée russe se retrouve à environ 50 kilomètres de la capitale géorgienne, Tbilissi. L'accord de cessez-le-feu en six points de 2008 (dont se prévaut l'ancien président Sarkozy) prévoyait un retour aux positions militaires d'avant le 7 août 2008. Il était prévu qu'une mission d'observation de l'Union européenne surveille le périmètre de la zone de conflit, laquelle, de fait, n'opère que sur la partie géorgienne du territoire, les Russes n'acceptant pas sa présence à l'intérieur de leur zone d'occupation.

L'Ossétie du Sud (moins de 100.000 habitants) a, pour la Russie, d'abord une valeur stratégique : par le tunnel de Roka (passant sous le Caucase) les Russes peuvent passer facilement d'Ossétie du nord en Ossétie du Sud, à moins d'une heure de Tbilissi.

L'Abkhazie (250.000 habitants, après le départ forcé d'environ 100.000 Géorgiens pour cause d'épuoration ethnique) oscille entre aspiration indépendantiste et rattachement à la Russie, laquelle y a récemment réduit son contingent à 1700 hommes.

La Géorgie continue à faire valoir avec force ses droits souverains sur ces deux régions, lesquelles, jusqu'à nouvel ordre, ne veulent pas en entendre parler.

*La Transnistrie (Russie-Moldavie)

Au départ : la Moldavie. Ce pays, plutôt mal connu (4 millions d'habitants - capitale Chisinau), de langue roumaine, ex-république soviétique, situé entre la Roumanie (membre de l'UE) et l'Ukraine, n'a pas renoncé à sa souveraineté sur sa province sécessionniste, la Transnistrie (550.000 habitants), à majorité russophone... ou ukrainienne. Et pour cause, elle concentre l'essentiel de son industrie (plus la centrale hydroélectrique vitale de Dubasari). C'est un petit territoire de 4163 km² tout en longueur (sept fois plus petit que la Belgique) entre les rives du fleuve Nistru (d'où son nom communément employé par les journaux) et la frontière ukrainienne. Les séparatistes préfèrent, quant à eux, lui donner un nom russe : la Pridnestrovskaya Moldavskaia Respublica (ou République moldave de Pridnestrovie). Pour sa part, le Conseil de l'Europe utilise la dénomination plus neutre de République moldave transnistrienne.

La Transnistrie (capitale Tiraspol) a fait sécession de la Moldavie en 1991 lorsque cette dernière a proclamé son indépendance face à l'Union soviétique, car souhaitant y demeurer). Elle continue à rester fidèle aux emblèmes et institutions de la défunte Union Soviétique, statues de Lénine comprises.

Autant dire qu'elle n'est reconnue par aucun pays de la communauté internationale, pas même (officiellement) par la Russie qui y stationne pourtant sa XIV^e armée afin d'empêcher la Moldavie d'en reprendre le contrôle. Car sa tentative de reconquérir sa province séparatiste en 1992 s'est soldée par une cuisante défaite face à l'armée russe alors commandée par le général Alexandre Lebed. Au plan régional, la Transnistrie, qui était jus-



La Transnistrie, étroite bande de terre à l'Est de la Moldavie, avec son nom évoquant Tintin, est un pays qui n'existe pas... officiellement.

qu'à peu un État pauvre, est aujourd'hui plus riche que la Moldavie grâce au soutien financier massif de la Russie, qui a déclaré qu'[elle] "continuera d'accorder une aide au développement économique et social de la république autoproclamée de Transnistrie". Il faudrait ajouter, ceci expliquant peut-être cela, que la Russie y a accumulé un stock tout à fait impressionnant d'armes de toutes sortes, sans égal dans la région.

Cette dernière accuse, par ailleurs, l'Ukraine de creuser un fossé large de 3,5 m et profond de 2 à 3 m à la frontière avec la république autoproclamée moldave de Transnistrie et aussi d'interdire aux citoyens russes âgés de 17 à 75 ans de Transnistrie d'entrer en Ukraine. (180.000 habitants de la Transnistrie - près d'un tiers de la population - ont des passeports russes). Les Ukrainiens ethniques représentent un autre tiers de la population de cette république.

L'Ukraine (d'aujourd'hui) se dit, de son côté, « très préoccupée » (dixit Andriï Dechtytsia, son ministre des Affaires étrangères) par la sécession de cette entité pro-russe, considérée par Kiev – tout comme l'Abkhazie – comme des marionnettes de Poutine, alors que Moscou vient de procéder au rattachement de la Crimée à la Russie et maintient une présence militaire et politique en Abkhazie. De quoi susciter, en effet, une fièvre obsidionale.

La Crimée

Justement, laquelle n'a pas été citée dans l'émission de janvier dernier de France-Culture, bien qu'elle soit aujourd'hui, elle aussi, au regard du droit international, un territoire occupé. Et pour cause : sa sécession de l'Ukraine et son annexation par la Russie ne datent que de mars dernier. Cette péninsule (27.000 km² – 2 millions d'habitants), située au sud de l'Ukraine, reliée au continent par l'isthme de Perekop tout juste large de 5 km, longtemps majoritairement peuplée par les Tatars, a été conquise au XVIII^e siècle manu militari par la Russie de Catherine, qui voulait

s'offrir une façade maritime sur la Mer Noire. La Crimée a, par la suite, été très largement peuplée par les Russes, au point de devenir très majoritairement russophone. Elle a été le théâtre de nombreux et violents conflits, qui ont opposé les Russes aux Turcs, mais aussi aux Français et aux Anglais, ainsi qu'aux Allemands durant la seconde Guerre Mondiale. Pour les Russes, la Crimée présentait un double intérêt : c'est, d'une part, un lieu de villégiature très goûte (une Côte d'Azur, en somme) et, d'autre, part, un site stratégique incontournable : c'est, en effet, dans le port de Sébastopol, ouvert sur les mers du sud, qu'est stationnée la Flotte de la Mer Noire (aujourd'hui 24.000 militaires), à laquelle la Russie tient comme à la prunelle de ses yeux. Longtemps autonome, la région de Crimée a été rattachée à l'Ukraine en 1954, ce qui, à l'époque, était de peu de conséquence. La chose s'est quelque peu compliquée lorsque l'Ukraine a accédé à l'indépendance en 1991. La Russie a alors dû négocier (accord de 1997) avec le nouvel état pour obtenir un bail (contre loyer) sur le port militaire de Sébastopol. Pendant ce temps, le parlement de Simferopol (la capitale) ne cessait d'affirmer son autonomie, voire ses aspirations séparatistes face à l'Ukraine.

C'est le changement de pouvoir à Kiev, "révolution" pour l'opposition pro-européenne, mais "coup d'État" pour les pro-russes et pour la Russie, qui accélère le processus de séparation (lequel avait toutes les faveurs de Moscou). Fin février 2014, la Crimée annonce qu'elle ne reconnaît pas le nouveau gouvernement (provisoire) de l'Ukraine. Le Parlement de la Crimée décide alors de procéder à un référendum sur la question pour statuer de son autonomie renforcée vis-à-vis de Kiev. Il a finalement lieu le 16 mars avec l'aide de la Russie, tandis que les troupes ukrainiennes restent cantonnées dans leurs casernes propres. Le 11 mars, le Parlement de Crimée proclame, sans attendre, l'indépendance de la péninsule vis-à-vis de l'Ukraine. Le 18 mars 2014, soit deux jours après le référendum, le président Poutine signe avec les dirigeants de Crimée un accord historique sur le rattachement de cette péninsule à la Russie. Ce rattachement n'est reconnu que par le Kirghizistan, l'Arménie et la Biélorussie. Il n'a pas été reconnu par l'Ukraine, ni par le reste du monde, ni par l'ONU... ni par la FIFA (Fédération internationale de football). Pour le gouvernement de Kiev, cette entreprise de séparation de la Crimée n'a été que le prélude aux opérations sécessionnistes actuellement en cours dans l'est du pays.

Il conviendrait, par ailleurs, de noter que certains territoires ont, de par le monde, été évacués ces derniers temps : Timor-Est devenu un État souverain, le Sinaï, ainsi que – mais qui le croira ? Qui osera, en ce cas, parler de souveraineté ? - Gaza, déjà évoqué, partie d'un Etat palestinien encore en lutte pour sa reconnaissance, notamment par son voisin et occupant. Encore bien trop peu pour servir de modèles et faire prévaloir le droit international qui demeure l'outil privilégié de la paix.

■ Jean-Paul VIENNE



Le bâtiment Mistral, "entre deux eaux", comme la diplomatie française sur ce dossier (voir article ci-contre).

USAID et NED : derrière la façade...

L'USAID (United States Agency for International Development) est officiellement une agence US chargée de « développement économique et d'assistance humanitaire » dans le monde. Son budget dépasserait les 10 milliards de dollars. Dans la pratique, ses agissements au profit de la CIA ont souvent été dénoncés par des ONG ou des états victimes de ses pratiques, ainsi que par la presse nord américaine elle-même. Très récemment, l'Associated Press a ainsi révélé l'existence d'un plan de l'USAID visant à renverser le régime cubain. Cette opération clandestine consistait à enrôler des jeunes en provenance du Venezuela, du Pérou et du Costa Rica, accueillis dans les campus universitaires de Cuba, pour y préparer des actions subversives sous couvert d'ateliers de prévention du SIDA... La NED (National Endowment for Democracy) est une fondation privée US dont l'objectif déclaré est le « renforcement et le progrès des institutions démocratiques à travers le monde ». Souvent dénoncée, elle aussi, pour ses agissements au profit de la CIA, ses fonds proviennent pour l'essentiel du Département d'État des États-Unis et de grands intérêts privés parmi lesquels Exxon-Mobil, Citigroup (Rockefeller), Goldman Sachs, McDonald's, Boeing, Ford, etc. La presse et différents ouvrages publient régulièrement des révélations sur l'implication de la NED dans des coups d'état (Honduras, Venezuela, etc.) ou des opérations de déstabilisation. L'Open Society Institute du milliardaire américain George Soros est, par exemple, financée par la NED. Elle est présidée par l'ancien dirigeant de la CIA, James Woosley. ■

MISTRAL GAGNANT, MISTRAL PERDANT

La livraison à la Russie du premier Bâtiment de Projection et de Commandement (BPC) de la classe Mistral prévue pour le mois de novembre 2014 a été suspendue par le Président François Hollande. L'ensemble de ce contrat, évalué à 1,2 milliards d'euros, prévoit la vente de quatre navires dont deux fabriqués en France et deux en Russie. L'importance pour la Russie de ces unités réside dans leur capacité de commandement et de communication leur permettant d'assurer le commandement d'une escadre : cette capacité fait actuellement défaut à la marine russe.

La décision de suspendre la livraison est le résultat des pressions subies par le gouvernement français, sous le prétexte de la crise ukrainienne, de la part des États-Unis comme de certains pays européens tels que les Pays Baltes, la Pologne ou la Grande-Bretagne. Néanmoins, au delà du coût financier et du coût social, les enjeux de cette livraison dépassent le contexte géopolitique immédiat car son annulation compromettrait durablement la crédibilité de la France vis-à-vis des pays intéressés par ce type d'équipement. Ainsi les pressions venant des États-Unis et de la Grande-Bretagne sont tout autant motivées par des raisons politiques que commerciales car ces deux pays ont intérêt à ce que la France perde sa crédibilité comme fournisseur d'armes vis-à-vis des pays émergents.

Si la France perdait son statut actuel de fournisseur fiable elle ne pourrait plus maintenir l'industrie militaire qui est la sienne actuellement et deviendrait dépendante des pays qui ont réussi à conserver une telle industrie. Ainsi, l'un des enjeux de ce contrat, le plus important à long terme, n'est autre que le maintien des moyens de notre indépendance nationale. ■

COUP D'ŒIL Influence US

« YOUNG LEADERS » ; UN JOLI PALMARÈS EN FRANCE

Au travers de différentes organisations, les USA s'efforcent de longue date de promouvoir leurs intérêts dans le monde. L'agence USAID (officiellement agence états-unienne pour le développement) a souvent été citée pour le financement de toutes sortes d'entreprises subversives et de déstabilisation, ou d'influence de l'opinion publique (par exemple Reporters sans Frontières). Le grand public connaît moins les « Young Leaders ». Ce programme international a été créé pour la France en 1981 (année de l'arrivée au pouvoir de la gauche) par la *French-American Foundation*. Il a pour objet de développer le "rayonnement" des USA par l'entremise de décideurs et de relais d'opinion. Le réseau des Young Leaders a depuis considérablement développé son influence en France parmi les dirigeants de grandes entreprises, les responsables politiques, les journalistes, etc.

Voici un aperçu (partiel) de quelques noms célèbres. Vous êtes intrigué par un alignement sur les positions US ? La consultation de l'annuaire des Young Leaders vous éclairera peut-être...

Le « soft power » contre les BRICS ?

La montée en puissance progressive des BRICS (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud) et leurs velléités de constructions mutuellement avantageuses, constituent une menace pour la position hégémonique US. Ces cinq nations représentent à elles seules plus de 3 milliards d'habitants (soit presque 50% de la population mondiale) et un PIB de l'ordre de 14 000 milliards de dollars (soit presque autant que celui des USA ou de l'Union Européenne, mais avec un taux de croissance globalement supérieur).

Il n'est donc pas sans intérêt d'examiner sous cet éclairage les tentatives d'affaiblissement ou de déstabilisation rencontrées par ces pays. Cela va du soutien ouvert à des sécessions territoriales (Tibet, Xinjiang) aux ingérences intérieures via le "soft power" (l'USAID^[1], la NED et leurs satellites), en passant par la mise en place de freins économiques.

Sur ce dernier point, on comprendra mieux les sanctions économiques tant réclamées contre la Russie pour son soutien aux "rébelles" Ukrainiens, quand les USA soutiennent et

Médias : Erik Izraelewicz (directeur du Monde), Jean-Marie Colombani (ancien directeur du Monde), Jérôme Clément (président d'ARTE), Denis Olivennes (président d'Europe 1), Laurent Joffrin (PDG de Libération), Pascal Riché (directeur de Rue89), Christine Ockrent (journaliste, ex-directrice générale de France 24), Bernard Guetta (journaliste « géopolitique » à France Inter), Alain Minc (essayiste et « conseiller » économique)...

Secteurs stratégiques : Alain Richard (ancien ministre de la Défense), François Léotard (ancien ministre de la Défense), Stéphane Israël (PDG d'Arianespace), Anne Lauvergeon (ancienne Présidente d'AREVA), Jean-Louis Gergorin...

Dirigeants politiques en exercice : Bruno Le Roux (Président du groupe socialiste à l'Assemblée), Pierre Moscovici (ex-ministre, nouveau Commissaire Européen), Marisol Touraine (ministre), Najat Vallaud-Belkacem (ministre), François Hollande (Président de la République française)... ■

arment ouvertement des "rébelles" en Syrie et ailleurs. On sera moins surpris de découvrir les liens des animateurs du mouvement "Occupy Central" de Hong Kong avec la NED, assez largement mis en lumière par la presse. Il est vrai qu'il peut y avoir certaines analogies entre les événements d'Ukraine aux portes de la Russie, et de Hong Kong aux portes de la Chine. Hasard encore ? Récemment, le vice-ministre de la défense d'Afrique du Sud révélait publiquement les agissements de membres Sud-Africains des "Young African Leaders" (association financée par l'USAID – voir ci-dessus) contre leur pays et au "service des États-Unis".

La grande avancée espérée par les USA sur le continent sud-américain était la victoire d'Aécio Neves, candidat du "rapprochement" avec les USA et... petit-fils d'un président apprécié en son temps par Washington. ■

[1] Voir notre encart page 7

Adhérez à Initiatives Citoyenneté Défense, abonnez-vous à «L'arme et la Paix»

Nom : Prénom :
Rue :
Code postal : Commune :
e-mail : Tél. :

- Je souhaite être tenu informé(e) des initiatives de l'association ICD :

par courrier par courriel

- Je deviens membre de l'association ICD : (ci-joint cotisation annuelle de 15 €, par chèque à l'ordre d'ICD, donnant droit à l'envoi gratuit de la publication trimestrielle)

(retourner à : Association ICD, MJC de Fontaine, 39 avenue du Vercors, 38600 Fontaine)

Pour nous joindre : association.icd@online.fr - site internet : <http://association.icd.free.fr> - <http://icd-citoyennetedefense.com>